

L'ajournement

Le lendemain, quand mon chef a de nouveau interrogé le premier ministre au sujet de son désintérêt et de l'absence de tout programme à l'intention des pauvres du Canada, il s'est lancé dans un débat théorique sur le seuil de la pauvreté. Je cite la page 22706 du hansard:

Le seuil de la pauvreté se situe beaucoup plus haut qu'il y a quelques années. Il change constamment. Cela veut dire que, généralement, les Canadiens s'enrichissent. Puisque les Canadiens moyens s'enrichissent, cela veut dire que le revenu des pauvres moyens est plus élevé qu'il ne l'était il y a dix ans. Il s'agit donc d'une notion conceptuelle controversée...

Ces réponses ridicules et désinvoltes, face au problème le plus grave qui se pose au Canada, et l'attitude puérile des députés ministériels qui ont tenté de m'empêcher de parler de cette question comme j'en ai le droit, tout cela est carrément inacceptable pour les Canadiens. Il n'est pas étonnant que le gouvernement refuse d'agir lorsque le premier ministre est si totalement étranger à la véritable situation économique des Canadiens et que manifestement, il s'en fiche royalement.

Le rapport du CCDS, intitulé «Les faits sur la pauvreté», démontrait, chiffres à l'appui, qu'en 1980, 10 p. 100 des familles canadiennes vivaient dans la pauvreté. Ces statistiques démontraient en outre que 66 p. 100 des femmes âgées étaient pauvres, que les deux tiers des familles pauvres étaient dirigées par des femmes, que 46 p. 100 des femmes célibataires étaient pauvres et que 20 p. 100 des familles comptant deux revenus disposaient d'un revenu total inférieur au seuil de la pauvreté. Ces chiffres sont valables pour 1980. Combien faut-il ajouter de milliers de Canadiens pauvres aujourd'hui? Ces chiffres ne tenaient pas compte des autochtones qui vivent dans le dénuement le plus total. Les statistiques sont souvent aussi neutres qu'un seuil de la pauvreté controversé.

• (1820)

Le premier ministre devrait rencontrer des mères de famille qui vivent de l'aide sociale et qui s'efforcent d'élever leur famille avec 400 ou 500 dollars par mois. Une mère de deux enfants avait en tout et pour tout \$21 par semaine pour nourrir et vêtir sa famille après avoir payé le loyer. C'est un cas typique. A lui seul, le nombre croissant des assistés sociaux devrait faire comprendre au premier ministre à quel point la situation est devenue désespérée. Dans ma circonscription de Vancouver-Est, 12,000 personnes vivent de l'aide sociale, ce qui représente une hausse de 28 p. 100 par rapport à l'année dernière. Une personne seule reçoit \$375 par mois en Colombie-Britannique, mais seulement \$144 au Québec. Il y a beaucoup d'autres familles et personnes seules à Vancouver-Est qui tentent péniblement de survivre avec leur pension et leurs maigres économies. Des centaines de travailleurs en chômage, qui pouvaient à peine survivre avec leurs prestations d'assurance-chômage, font maintenant la queue aux bureaux de l'assistance sociale et aux soupes populaires, car il n'ont plus droit à aucune prestation.

Les femmes ont toujours eu les revenus les plus bas, et pour elles, la situation se dégrade sur tous les fronts. Hier, le Conseil consultatif canadien du statut de la femme a publié un rapport dans lequel on démontre que le ghetto des emplois mal payés se referme plus que jamais sur les femmes, tandis que les hommes sont souvent deux fois mieux payés pour le même travail. Le groupe de travail néo-démocrate sur les femmes âgées, qui a tenu des audiences dans toutes les provinces, a

constaté que les veuves ou les femmes séparées qui sont dans la force de l'âge et qui sont incapables de trouver un emploi après avoir travaillé toute leur vie au foyer, sont les pauvres les plus méconnues. Il faut accorder la priorité à ce groupe, à la fois sur le plan des emplois et de l'aide financière.

Le premier pas dans la lutte contre la pauvreté au Canada doit être de reconnaître l'existence du problème et de tenter de comprendre ceux qui en sont les victimes. Le gouvernement doit affronter cet énorme problème et se mettre immédiatement à la tâche en vue d'élaborer des programmes visant à atténuer les souffrances. Il faut s'occuper d'abord des enfants. La réforme des pensions est urgente. Les promesses non tenues du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne peuvent nourrir les pauvres du Canada. Elle doit commencer immédiatement à faire des plans pour mettre sur pied le régime de revenu garanti que l'on promet depuis plus de dix ans. Le seul moyen d'enrayer la pauvreté, c'est d'élaborer des programmes de création d'emplois et une stratégie efficace pour relancer l'économie et offrir à tous les Canadiens des revenus supérieurs au seuil de la pauvreté.

M. Jim Schroder (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le 8 février 1983, le Conseil canadien de développement social a publié son plus récent document sur la pauvreté. Cette publication, et surtout le communiqué qui l'accompagnait, ont provoqué une profonde confusion sur la véritable situation des économiquement faibles. Je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de parler des problèmes abordés par le CCDS.

Je voudrais parler tout d'abord de la façon de définir la pauvreté et par conséquent de l'évaluer. Comme l'a déclaré le premier ministre (M. Trudeau) à la Chambre le 10 février 1983, le choix d'un étalon de mesure de la pauvreté est arbitraire à bien des égards. Par conséquent, les opinions sur la façon de définir la pauvreté diffèrent. Par ailleurs, ces opinions peuvent changer de temps en temps, comme le prouve la révision périodique des étalons de mesure utilisés. Le Conseil canadien de développement social a d'ailleurs changé d'opinion en révisant sa définition de la pauvreté, comme en témoigne le document en question. Le fait que la définition ait changé ne veut toutefois pas dire que d'après la communiqué du Conseil, la pauvreté se soit aggravée. Il s'agit simplement d'un changement d'optique sur la définition de la pauvreté à un certain moment.

Les innombrables définitions employées actuellement voilent le véritable problème: que devient la pauvreté au Canada?

Dans son document, le CCDS reconnaît sans ambages que la pauvreté est en recul constant depuis les années 1960. Ainsi, en regardant le tableau qui se trouve à la page 7, on constate que, même en se basant sur la définition de la pauvreté du CCDS, la proportion de ménages canadiens pauvres est tombée de 22.7 p. 100 en 1967 à 21.0 p. 100 en 1979. Toujours d'après la page 7 du document, la diminution du nombre de ménages pauvres de 1973 à 1979 est surtout attribuable à un recul de la pauvreté chez les personnes seules, surtout chez les personnes âgées. C'est évidemment la période pendant laquelle le gouvernement a considérablement augmenté le supplément de revenu garanti pour les personnes âgées.